

# PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMMUNE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

-  optimisation de l'espace constructible
-  renforcement des équipements existants
-  maintien de l'espace agricole et pas d'extension de l'urbanisation actuelle
-  maintien de l'espace agricole en place et préservation des zones naturelles
-  aménagements routiers / autoroutiers souhaités
-  création d'un pôle d'activités commerciales
-  évolution des pôles d'activités économiques
-  continuité entre les quartiers
-  valorisation de l'entrée de ville ouest

